PREFECTURE du PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT

Bureau de la Coordination des Services Extérieurs de l'Etat

Réf. à rappeler : AE - CSE

Téléphone : (21) 55.22.62
Poste :
62020 ARRAS CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRAS, le 20 Août 1985

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 71.858 du 19 décembre 1971, pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

VU l'avis émis dans sa réunion du 20 juin 1985 par la Commissio départementale des objets mobiliers.

VU l'arrêté préfectoral n° 85 10 182 du 27 mars 1985

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais.

A R R E T E

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ARDRES. Maison de retraite.

1. Boîte à musique. Bois ; marqueterie (bois de rose, bois de violette). XIXe siècle, par la Maison Wurtel et E. Piéfort, Paris. Hauteur : 0,21 m. Longueur : 0,65 m. Profondeur : 0,29 m.

Dans le bureau du directeur.

AUDRESSELLES. Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

1. La Visitation ; décapitation de saint Jean-Baptiste ; Baptême du Christ. Trois tableaux. Huile sur toile. 1858, éxécutés aux ateliers de l'abbé Migne, à Montrouge. Hauteur : 2,30 m environ. Largeur : 2,00 m environ.

Choeur.

2. Calice. Argent ciselé. Exécuté à Paris, entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,260 m.

Sacristie.

3. Plateau et deux burettes. Vermeil. XIXe siècle. Longueur du plateau : 0,255 m. Hauteur des burettes : 0,115 m.

Sacristie.

4. Patène. Argent. XVIIIe siècle. Diamètre : 0,145 m.

Sacristie.

5. Trois cloches. Bronze. Fondues en 1825 et 1826, par Villet (Péronne).

Clocher.

BEAURAINVILLE. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Chaire. Bois sculpté. Exécuté par J. Durant en 1876?

Nef, mur nord.

2. Saint Sylvestre. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle ? Hauteur : 1,00 m environ.

Choeur mur nord.

3. Calice et ciboire. Argent doré. Exécuté par Favier, orfèvre parisien ; XIXe siècle. Hauteur du calice : 0,256 m. Hauteur du ciboire : 0,320 m.

Sacristie.

4. Cloche. Bronze. Fondue en 1817 par Garnier.

Clocher.

5. Ex-voto. Osier et gerbe de blé. Daté : 1930 : Hauteur : 0,71 m. Longueur : 0,52 m.

Bras nord du transept, mur nord.

BEUVREQUEN. Eglise paroissiale Saint-Maxime.

1. Maître-autel, tabernacle et retable, avec les portes latérales. Bois peint en blanc, rehaussé de dorure (autel) ; bois peint en marron (retable). Première moitié du XIXe siècle.

Choeur.

2. Saint Maxime. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIIIe siècle ? Hauteur : 1,00 m.

Nef, mur nord.

3. Epitaphe de Marie Catherine de Crendalle, épouse de François Samson de Cormettes, décédée le 7 décembre 1742. Marbre brun. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,10 m. Largeur : 0,71 m.

Choeur, mur nord.

BOUBERS-LES-HESMOND. Eglise paroissiale Notre-Dame de l'Assomption.

1. Sainte Berthe. Statue. Bois sculpté ; polychromie décapée. XVIIe siècle ? Hauteur : 0,70 m.

Nef, sur le tabernacle de l'autel latéral sud.

2. Reliquaire de saint Antoine de Padoue. Bois peint en marron (reliquaire) ; bois peint, rehaussé d'or et d'argenture (buste). XVIIe siècle (croix refaite). Hauteur : 0,95 m.

Nef, fixé au mur sud.

Rappel : la cloche, qui date de 1520, est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 5.12.1908.

BUIRE-LE-SEC. Eglise paroissiale Saint-Maurice.

1. Autel. Bois peint imitation marbre. XVIIIe siècle ?

Choeur, utilisé comme autel face au peuple.

2. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne sculpté. XVIe siècle. Hauteur : 1,20 m environ.

Choeur, pan central du chevet, sur une console.

3. Saint prédicateur. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle ? ; proviendrait de la chapelle de Romont. Hauteur : 1,70 m environ.

Nef, mur sud.

4. Christ en croix. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle

Nef, arc triomphal.

5. Calice. Argent repoussé et ciselé. Pied exécuté à Paris entre 1798 et 1809 ; coupe exécutée à Paris entre 1819 et 1838. Hauteur : 0,265 m.

Sacristie.

6. Epitaphes de Dominique, vicomte Le Noir, décédé le 17 mars 1820, et de son épouse. Pierre grise. XIXe siècle.

A l'extérieur, scellé dans le mur sud du choeur.

7. Epitaphes de Louis-Marie-Dominique de Forceville, vicomte de Merlimont, décédé le 31 janvier 1827, de son épouse et de sa fille. Pierre grise. XIXe siècle.

A l'extérieur, scellé dans le mur sud du choeur.

8. Epitaphe de Marie-Anne-Gilberte du Croquet de Saveuses, décédée le 29 avril 1824. Pierre grise. XIXe siècle.

A l'extérieur, scellée dans le mur sud du choeur.

9. Epitaphe d'Armand Daniel de Saisseval, décédé en mars 1780. Pierre grise. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,10 m. Largeur : 0,50 m.

A l'extérieur, scellé dans le mur nord de la nef.

10. Cloche. Bronze. Fondue en 1803, par Gorlier.

Clocher.

Rappel : les statues représentant saint Christophe, saint Maurice, saint Bernard sont classées parmi les monuments historiques par arrêtés des 1.2.1911 et 20.12.1955. Celle représentant saint Adrien, qui est aussi classée, a disparu vers 1930.

GOUY-SAINT-ANDRE. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Autel face au peuple. Bois peint en crême, rehaussé de dorure. XVIIIe siècle. Longueur de la table de l'autel : 2,50 m.

Choeur.

2. Deux autels latéraux avec les retables. Bois peint, rehaussé de dorure. XVIIIe siècle. Longueur de la table de l'autel : 1,68 m.

Nef.

3. Gloire. Bois peint rehaussé de dorure. Mise en place en 1790. Hauteur : 3,50 m environ. Largeur : 1,50 m environ.

Choeur, fixé au pan central du chevet.

4. Fauteuil de célébrant. Bois ; garniture en velours. XIXe siècle. Hauteur : 0,80 m.

Choeur.

5. Mobilier de la sacristie : chasublier, confessionnal et deux panneaux remployés dans la porte de l'armoire. Chêne teinté et verni. XVIIe ou XVIIIe siècle.

6. Lutrin. Chêne sculpté. XVIIe siècle ; pied refait.

Choeur.

7. Fonts baptismaux. Pierre peinte. XVIIe siècle ?. Hauteur : 0,97 m.

Nef, angle nord-ouest.

8. Présentation au temple. Tableau avec son cadre. Huile sur toile (?) ; cadre en bois sculpté, teinté et rehaussé de dorure. XVIIe siècle. Hauteur : 1,10 m environ.

Nef, mur nord.

9. Christ en croix. Statue. Bois peint en blanc. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,80 m environ.

Choeur, devant le pan central du chevet.

10. Epitaphe de Charles Delhomel, curé de Gouy-Saint-André, décédé le 13 novembre 1774. Marbre blanc, encadrement de marbre noir. XVIIIe siècle. Longueur : 1,03 m. Largeur : 0,60 m.

Choeur, dans le dallage, devant l'autel.

11. Epitaphe de François Fauconnier, curé de Gouy-Saint-Adré, décédé en 1815. Dalle de marbre blanc, encadré de marbre noir. XIXe siècle. Longueur : 1,03m. Largeur : 0,60 m.

Choeur, dans le dallage, devant l'autel.

12. Epitaphes de membres de la famille Danvin. Dalle de marbre blanc, encadrée de marbre noir. XIXe siècle. Longueur : 1,03 m. Largeur : 0,60 m.

Choeur, dans le dallage, devant l'autel.

Rappel : le calvaire ainsi que la statue représentant la Vierge aux raisins sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 8.06.1905.

LA CALOTTERIE. Eglise paroissiale Saint-Firmin.

1. Fauteuil de célébrant. Bois, placage d'acajou. XIXe siècle ; époque Charles X. Hauteur : 0,78 m.

Choeur.

2. Epitaphe d'Eloi-Elie Godet, décédé en 1817. Carreau de terre cuite émaillée. XIXe siècle. Losange de 0,39 m de côté.

   Nef, façade ouest.

3. Epitaphe d'Adrien-Denis-Constant Caron, décédé en 1830. Pierre. XIXe siècle. Hauteur : 1,50 m. Longueur : 0,81 m.

   Dans le porche.

4. Epitaphe de Nicolas-Louis-Marie Siriez-Duclety, décédé en 1810. Pierre grise. XIXe siècle.

   Encastré dans le mur, à l'entrée de la chapelle latérale nord du choeur.

5. Dalle commémorative de la décision du conseil de fabrique, du 15 juin 1881, autorisant Charles-Marie-Alfred Van Cappel de Prémont à faire communiquer une chapelle personnelle avec le choeur. Pierre. 1881.

   Au-dessus de la porte de la chapelle latérale sud du choeur.

Rappel : la cloche, qui date de 1727, est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.09.1943.

LOISON-SUR-CREQUOISE. Eglise paroissiale. Saint-Omer

1. Christ en croix. Statue. Bois polychromé. XIXe siècle. Hauteur : 0,80 m environ.

   Arc triomphal.

2. Bénitier. Grès sculpté. XVIIe siècle. Hauteur : 0,18 m. Longueur : 0,24 m.

   Nef, angle sud-ouest, sur un piédestal.

3. Cloche. Bronze. Fondue en 1851 par Gorlier. Diamètre : 0,78 m.

   Clocher.

   Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. IV, canton de Campagne, p. 57, note 2.

Rappel : la cloche de 1674 est classée parmi les monuments historiqu par arrêté du 20.9.1943.

MANINGHEN-HENNE. Église paroissiale Saint-Martin.

1. Maître-autel, tabernacle, retable et tableau représentant le Christ au Mont des Oliviers. Bois teinté et verni, rehaussé de dorure ; huile sur toile. Première moitié du XIXe siècle. Longueur de l'autel : 2,30 m.

   Choeur.

2. Chaire. Bois peint. Première moitié du XIXe siècle.

   Nef, suspendue au mur sud.

Rappel : la cloche, qui date de 1789, est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.09.1943. Par ailleurs d'anciens fonts baptismaux datant du XVIIe siècle, également classés par arrêté du 1.2.1911, ont été acquis par le musée de Boulogne-sur-Mer.

MARENLA. Eglise paroissiale Saint-Aubin.

1. Calice. Argent ciselé. Exécuté à Paris, entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,27 m. Diamètre de la base : 0,127 m.

   Sacristie.

2. Lustre. Verre et métal doré. XIXe siècle. Hauteur : 1,20 m environ. Diamètre : 0,70 m environ.

   Nef.

3. Cloche. Bronze. Dondue en 1843, par Gorlier.

   Clocher.

   Inscription : cf. R. Rodière, Epigraphie du Pas-de-Calais, t. IV, canton de Campagne, p. 64, note 1.

4. Epitaphe de Quiénot, curé de Marenla, décédé le 25 décembre 1808 Pierre grise. XIXe siècle. Hauteur : 0,73 m. Longueur : 0,59 r

   A l'extérieur, scellé dans le mur ouest de la nef.

5. Epitaphe de Philippe-Joseph d'Etoeuf, curé de Marenla, décédé le 26 septembre 1784. Marbre blanc. XVIIIe siècle. Losange de 0,65 m de côté.

   A l'extérieur, scellé dans le mur ouest de la nef.

OFFIN. Eglise paroissiale Saint-Sylvain.

1. Douze bancs. Bois. XIXe siècle.
   Choeur.

2. Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant. Groupe sculpté. Chêne polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 0,82 m.
   Choeur, angle sud-ouest.

3. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,72 m.
   Choeur.

4. Bénitier (ancienne mesure). Grès. XVIe ou XVIIe siècle. Hauteur 0,23 m.
   Nef, scellé dans le mur sud.

5. Cloche. Bronze. Fondue en 1880.
   Clocher.

Rappel : la statue du XVIe siècle, représentant saint Adrien, est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 5.12.1908.

OFFRETHUN. Eglise paroissiale Saint-Etienne.

1. Saint Antoine. Tableau et son cadre. Huile sur toile, cadre en bois doré. XIXe siècle. Longueur : 0,60 m environ.
   Choeur, mur sud.

2. Bénitier en forme de coquille. Marbre blanc. Daté de 1612, provient des Carmes de Calais. Longueur : 0,65 m.
   Porche, encastré dans le mur nord.

3. Epitaphe de Jean-Jacques Selingue, prêtre, décédé vers 1755. Stinkal brun. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,93 m.
   Nef, scellé dans le mur nord.

4. Epitaphe de Pierre Courtois, décédé le 24 décembre 1722. Marbre brun. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,00 m environ.
   Choeur, scellé dans le mur sud.

5. Cloche. Bronze. Fondue par Gorlier en 1831.
   Clocher.

ROUSSENT. Eglise paroissiale Saint-Riquier.

1. Trois cloches. Bronze. Fondues en 1859 par Cavillier (Amiens).
   Clocher.

Rappel : la statue du XVIe siècle représentant saint Riquier est classée par arrêté du 1.2.1911.

SAINT-AUBIN. Eglise paroissiale Saint-Aubin.

1. Saint Aubin. Statue. Bois peint. XVIe siècle. Hauteur : 0,70 m environ.
   Choeur.

2. Saint Eloi. Statue. Bois peint. XVIIIe siècle ? Hauteur : 0,70 m environ.
   Choeur.

Rappel : la cloche, qui date de 1783, est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

SAINT-DENOEUX. Eglise paroissiale Sainte-Austreberthe.

1. Fauteuil de célébrant. Bois, placage, garniture en velours rouge Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 0,80 m.
   Choeur.

2. Confessionnal. Bois teinté et verni. XIXe siècle. Hauteur : 3,20 m environ.
   Nef, adossé au mur ouest.

3. Saint Jean-Baptiste. Statue. Chêne polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 1,04 m.
   Déposé dans l'angle nord-ouest de la nef.

4. Cloche. Bronze. Fondue en 1811, par Garnier. Diamètre : 0,60 m.
   Clocher.
   Inscription : cf. R. Rodière, Epigraphie du Pas-de-Calais, t. IV, canton de Campagne, p. 73.

SAINT-JOSSE. Eglise paroissiale Saint-Josse.

1. Porte. Chêne sculpté, ajouré et verni. XIXe siècle. Hauteur : 3,00 m environ.

   Choeur, pan nord du chevet.

2. Saint Josse. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 0,78 m.

   Choeur, dans une niche.

3. Bras-reliquaire de saint-Laurent. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle. Hauteur avec le socle : 0,66 m.

   Choeur, conservé avec me reliquaire de saint Josse.

4. Scène de la vie de saint Josse (?). Tableau. Huile sur toile. 1920. Hauteur apparente : 0,53 m. Longueur apparente : 0,64 m

   Choeur, mur sud.

5. Cloche. Bronze. Fondue en 1893.

   Clocher.

6. Cloche. Bronze. Fondue en 1891.

   Clocher.

Rappel : le panneau peint au XVIe siècle représentant des scènes de la vie de saint Josse, la charte originale de Renaud de Dommartin, deux fragments de sceau provenant de la charte, la châsse de saint Josse (XVIIe et XVIIIe siècles) sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 12.7.1920 et 20.11.1920.

SAINT-REMY-AU-BOIS. Eglise paroissiale Saint-Rémy.

1. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIe ou XVIIe siècle. Hauteur : 1,00 m.

   Déposée à la sacristie.

2. Saint évêque, vénéré comme saint Rémy. Statue. Chêne sculpté et polychromé. Fin du XVe ou début du XVIe siècle. Hauteur : 1,15 m.

   Déposée à la sacristie.

3. Buste reliquaire de saint Rémy. Bois sculpté et polychromé. XVII siècle. Hauteur : 0,67 m.

   Sur la retombée sud de l'arc triomphal.

4. Cloche. Bronze. Fondue en 1845, par Gorlier.
   Clocher.

SAULCHOY. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Autel face au peuple, gradin et tabernacle. Bois peint imitation marbre, rehauts de dorure. XIXe siècle. Longueur de l'autel : 2,50 m.
   Choeur ; le gradin et le tabernacle sont séparés de l'autel.

2. Autels latéraux, retables et les statues de la Vierge et de sain Martin, qui les ornent. Bois peint imitation marbre ; statues en plâtre. XIXe siècle. Longueur des autels : 1,45 m.
   Nef.

3. Saint évêque. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 1,30 m environ.
   Nef, mur ouest.

4. Calice. Argent repoussé et ciselé, Exécuté à Paris, entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,25 m.
   Sacristie.

5. Cloche. Bronze. Fondue en 1866, par Cavillier (Amiens).
   Clocher.

SORRUS. Eglise paroissiale Saint-Riquier.

1. Porte de la sacristie. Bois peint. Fin du XVIIe ou début du XVIIIe siècle, tout au moins pour le médaillon représentant la Vierge.
   Choeur, mur nord.

2. Saint évêque (saint Riquier ?). Tableau avec son cadre. Huile sur toile. Donné à l'église en 1862, par Emile de Lhomel. Hauteur du cadre : 2,50 m environ.
   Nef, mur nord.

3. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne sculpté et polychromé. Fin du XVIe ou début du XVIIe siècle. Hauteur : 1,10 m.
   Choeur, mur sud.

4. Epitaphe de Laurent Mython, décédé le 12.08.1785. Pierre. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,66 m.

A l'extérieur, scellée dans le chevet.

5. Epitaphe de Laurent Mython, seigneur d'Harselinne, décédé le 22.12.1785. Pierre. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,92 m.

A l'extérieur, fixée au chevet.

6. Cloche. Bronze. 1891, fondue par Grouzet-Hildebrand (Paris).

Clocher.

Rappel : le relief funéraire de 1530 représentant la mise au tombeau et la cloche de 1783 sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 27.12.1907 et 20.9.1943.

ARTICLE 2. - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. - Mr le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, Mr le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, Mr le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département, MM. les Maires des communes intéressées sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Commissaire de la République,
et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Jean-Pierre LACROIX